

### Procès-verbal

## Assemblée Générale du 15 Juin 2012

Le 15 Juin 2012 à 19 heures 30 minutes, l'assemblée générale de l'association Entente Sportive Manthelan la Chapelle s'est tenue au Club House du Terrain de Foot de Manthelan sous la présidence de Monsieur DENULLY Alain, président de l'association.

Les membres ont été convoqués par courriers nominatifs et par voie d'affichage dans les locaux de l'association.

Comme le prévoit les articles 9 et 11 des statuts de l'association, les délibérations de la présente assemblée générale ne peuvent être validées qu'en présence du quart des membres de l'association âgés de plus de 16 ans le jour de l'assemblée.

Sur les 68 membres licenciés âgés de plus de 16 ans que compte l'association au jour de l'assemblée, 21 sont présents.

Le président de l'association ouvre la séance et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour:

- 1/ Election du président de séance et du secrétaire;
- 2/ Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée : Bilan moral;
- 3/ Rapport sur la situation financière : Bilan financier;
- 4 / Fixation du montant de la cotisation pour la saison à venir ;
- 5 / Renouvellement des membres du conseil d'administration;
- 6 / Questions diverses

#### 1/ Désignation du président de séance et du secrétaire

M DENULLY est proposé comme président de séance et M. TOURNEMICHE comme secrétaire chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion.

En l'absence d'objection de la part des membres présents, M DENULLY est désigné Président de Séance et M TOURNEMICHE secrétaire de séance.

M DENULLY peut donc constater la présence de 21 membres âgés de plus de 16 ans, sur les 68 que compte l'association et que par conséquent le quorum requis est atteint.

L'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

### 2 / Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée : Bilan moral.

#### 2.1/ Activités sportives

##### **INTRODUCTION**

Le club a accueilli 91 enfants, un effectif en légère augmentation, 4 licenciés en plus dans la catégorie jeune (5 à 18 ans).

La saison 2011-2012 a été une année que l'on pourrait appeler de « transition positive».

En effet, il a fallu, tout en continuant notre travail au quotidien, intégrer les nouvelles appellations des catégories de jeunes, une réorganisation au sein de l'Entente que nous faisons avec les clubs de Sepmes, Bossée et Ligueil et mettre en place une nouvelle orientation sportive qui a, dès cette 1<sup>ère</sup> année, donnée quelques bons résultats.

Cette « Transition positive» c'est faite sans soucis grâce à tous nos bénévoles et à tous les parents qui s'investissent dans la vie du club ; Un très grand merci à eux.

##### **U7 : (Débutants)**

Des enfants et des parents qui découvrent les joies du sport.

Des parents et des enfants assidus et volontaires.

Des plateaux de 4 équipes organisés les samedis pour que nous jeunes puissions découvrir le Football mais aussi l'esprit de convivialité et de partage.

Toujours ponctué par les 2 événements de la saison :

- le plateau de NOËL à la mi- saison
- le plateau départemental en fin de saison

##### **U9 : (Poussins)**

Un bon groupe solidaire et courageux. Des joueurs assidus aux entraînements et aux compétitions. Les enfants ont réalisés une bonne saison et ont remporté le tournoi de BRASLOU dans leur catégorie.

Merci aux parents accompagnateurs pour leurs implications.

##### **U11 : (Benjamins)**

2 équipes étaient engagées cette saison.

L'équipe 2 a joué en 3<sup>ème</sup> série et l'équipe 1 en 2<sup>ème</sup> série.

Si l'équipe 2 a eu une saison difficile, elle a su ne pas se décourager et est allé jusqu'au bout de la saison avec une très bonne présence.

Soulignons que cette équipe comportait 4 joueurs U9 deuxième année. Ce sur classement a été mis en œuvre compte tenu d'un effectif initial trop important en U11 pour une seule équipe (17 joueurs pour un jeu à 8), et d'un effectif déjà trop important en U9 pour deux équipes en place (2x9 joueurs pour un jeu à 5).

Gageons qu'avec l'expérience acquise lors de cette première année en U11, la saison prochaine n'en sera que meilleure.

L'équipe 1, elle, a fait un superbe parcours, puisqu'elle a fini 1ère de sa poule. Un beau football pratiqué par un groupe de passionné. Félicitation à toute l'équipe et un bravo tout particulier à Jérôme pour l'obtention de son diplôme Educateur.

Les jeunes joueurs U11 ont également eu le plaisir cette année de pouvoir visiter les infrastructures du Tours Football Club.

Ils ont également assistés ensemble à plusieurs matchs de Ligue 2 lors des opérations « Ecole de Foot » organisées par le TFC.

Enfin, lors des vacances de printemps, les enfants ont reçu la visite d'un joueur de l'équipe 1ère du Tours FC qui les a entraînés à l'occasion d'une séance spéciale sur le terrain de Manthelan.

### **U13 : (Moins de 13 ans)**

1 équipe engagée qui jouait à La Chapelle-Blanche.

Effectif un peu juste en nombre (13 joueurs), avec les événements familiaux et ou les blessures, leurs dirigeants ont souvent vu l'équipe se déplacer à 8 au lieu de 11 pour faire le match. Un effectif plus important aurait sans aucun doute permis, à l'équipe et à ses dirigeants, d'obtenir de meilleurs résultats encore.

Malgré cela, et grâce à leur esprit d'équipe, ces U13 ont très bien fini leur poule de Brassage, ce qui leur a permis de faire la phase 2 en 2ème division et de terminer 4ème de la poule.

### **U15 : (Moins de 15 ans)**

1 équipe engagée qui a joué pour la phase 1 à La Chapelle et à Manthelan pour la phase 2.

Un groupe de 18 joueurs, un vrai groupe de copains qui aime se retrouver (tout comme les parents d'ailleurs) et qui a tout pour réussir mais qui manque un peu de constance, d'où une alternance de bon et de moins bon.

- Une poule de Brassage remportée haut la main (5 matchs – 5 victoires) ;
- Un match de barrage contre Loches pour jouer en 1ère division et perdu aux pénaltys ;
- Une phase 2 jouée en 2ème division, classement final 5ème sur 6 ;
- Une élimination en ¼ de finale contre une 1ère division en coupe du District.

### **U17 : (moins de 17 ans)**

1 équipe engagée, là aussi un effectif trop juste en nombre qui n'a pas permis à ce groupe de faire les résultats qu'il méritait.

Un début de saison, phase 1, commencée dans une poule d'U17 à 8.

Puis une phase 2 enfin jouée à 11, mais le manque d'effectif régulier ne leur a pas permis de finir à la place qu'ils méritaient.

Une équipe courageuse qui a envie de progresser. C'est avec plaisir que nous les retrouverons l'an prochain pour une nouvelle expérience, pour eux, la 5ème division Sénior.

### SENIORS :

Une saison difficile et (ou) compliquée, c'est au choix.

2 équipes engagées, un effectif de 33 joueurs donc sur le papier tout devait aller normalement....

Equipe 1 en 3ème Division qui jouait à Manthelan

Equipe 2 en 4ème Division qui jouait à La Chapelle

DIFFICILE car par manque d'investissement et de sérieux de certains joueurs, la fin de saison de l'équipe 2 fut une catastrophe sportive. Elle finit dernière de sa poule avec 5 forfaits par manque d'effectif.

COMPLIQUEE car avec des modifications dans les mouvements (montée et descente des divisions supérieures), l'équipe 1<sup>ère</sup> malgré sa 9<sup>ème</sup> place (à 2 points du 6<sup>ème</sup>) a bien failli être rétrogradée en 4<sup>ème</sup> Division.

En effet, 3 équipes en plus de Manthelan avaient 46 points et c'est un calcul compliqué de point sur un mini championnat entre ces 4 équipes qui a « sauvé » notre équipe fanion.

### VETERANS :

1 équipe de joueurs toujours aussi passionnés et toujours la même ambiance pour ces « FOUS DU FOOT ».

Tous les vendredis soirs, ils se réunissent pour finir la semaine en beauté autour du ballon rond.

Malheureusement, la passion c'est un peu émoussée et c'est avec regret que nous vous annonçons que la saison prochaine il n'y aura pas de Vétérans à Manthelan.

Espérons que ce ne soit que passager et qu'en 2013-2014, une nouvelle bande d'irréductible recrée un groupe Vétérans.

### TOURNOI « CHRISTOPHE BAILLOU »

Le tournoi a eu lieu sur les terrains de La Chapelle-Blanche le 1er mai 2012, pour la 4ème édition.

Son succès ne fait que croître et malgré un temps mitigé, se fut encore une très belle journée de Football pour les jeunes de la région.

Soulignons la performance des U9 de Manthelan qui ont remporté le tournoi U9.

De plus, pour rappel, les recettes de cette journée ont été et seront toujours partagées pour moitié avec une association qui lutte contre le Cancer.

### 2.2/ Activités extra sportives

Le club a organisé ses manifestations habituelles :

**Concours de boules** organisé le 07 Aout dernier.

Toujours une bonne ambiance, un moment de convivialité partagé entre les membres. Cette manifestation fait toujours une bonne recette.

**Diner dansant** le 19 Novembre dernier.

Cette manifestation s'est soldée par un succès tant le plan financier que sur le plan convivial et festif.

176 Personnes y ont participé, dont 30 enfants.

Une tombola a été organisée à l'occasion de cette soirée, qui a permis de faire gagner, outre les lots intermédiaires (Ballons), un lot principal constitué d'un ensemble sportif (Sac de sport, Buts, Ballon de la ligue 1, etc).

**Méchoui**, qui sera organisé le 17 juin prochain.

Pour le moment, le bilan moral ne peut être arrêté, la manifestation n'ayant pas encore eu lieu à la date de l'AG.

Cependant, nous pouvons d'ores et déjà confirmer un nombre de participants satisfaisant (78 inscrits, nombre stable par rapport à 2010/2011 puisque 79 personnes étaient inscrites l'an dernier).

**Galette des rois**, organisée le 08 janvier 2012 dans la salle des fêtes de la Chapelle.

Cette manifestation a connu son succès habituel, en présence de Messieurs Dominique BRAUD et José DUMOULIN, respectivement Maires des communes de Manthelan et La Chapelle Blanche Saint Martin.

Soulignons également la présence de Monsieur Michel GUIGNAudeau chargé des sports auprès du Conseil Général 37.

- Proposition d'adoption du bilan :

**Pour** : 19

**Contre** : 0

**Abstentions** : 2

- Le Bilan moral des activités sportives est adopté à la majorité.

### 3/ Rapport sur la situation financière par le président ou le trésorier

Le compte de résultat présenté à l'assemblée fait état d'un montant de dépenses pour l'exercice écoulé de **20196.49 €** pour un montant de recettes de **21084.79 €** ce qui représente un résultat net positif de **888.30 €**

Par rapport au budget prévisionnel de **22600 €**, le taux d'exécution est de **89.37 %**.

Le résultat financier du méchoui, sur la base des inscriptions et des dépenses engagées représente un solde provisoire négatif de **145.83 €**:

- **740 €** de recettes sur les inscriptions (+**11.78 %** par rapport à 2010/2011)
- **885.83 €** de dépenses (-**4.39 %** par rapport à 2010/2011)

A souligner que ce solde provisoire devrait être largement positif après la réalisation de la manifestation, en raison des recettes sur la buvette qui sont estimées à environ **300 €** sur la base des recettes de l'an passé (**301.60 €**)

Le résultat financier du bal du foot représente un solde positif de **1419.88 €** soit **+260.7 %** par rapport à l'exercice 2010/2011 (**544.74 €** de résultat) :

- **4200 €** de recettes (**-4.97 %** par rapport à 2010/2011)
- **2780.12 €** de dépenses (**-28.26 %** par rapport à 2010/2011)

Le résultat financier du tournoi C Baillou représente un solde positif de **1464.18 €** soit **+72 %** par rapport à l'exercice 2010/2011 (**825.53 €** de résultat) :

- **2735 €** de recettes
- **1270.82 €** de dépenses.

Comme chaque année, **732.09 €** de dons ont ensuite été reversés à une association de lutte contre le cancer, soit **50%** des bénéfices réalisés :

Le résultat financier de la vente de calendriers de fin d'année représente un solde positif de **1919.30 €** soit **+12.4 %** par rapport à l'exercice précédent (**1707 €** de résultat):

- **1959.30 €** de recettes issues des ventes ( **+2.47 %** par rapport à 2010/2011)
- **960.00 €** de recettes issues du sponsoring ( **+20.75 %** par rapport à 2010/2011)
- **1000 €** de dépenses (Montant stable par rapport à 2010/2011)

- Proposition d'adoption du bilan :

**Pour : 21**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

- Le Bilan financier est adopté à l'unanimité.

#### 4/ Fixation du montant de la cotisation pour la saison à venir (2012/2013)

- L'assemblée générale décide de fixer le montant de la cotisation à :
  - 45 € pour les jeunes U7 à U17 (Soit +2 € par rapport à 2011/2012)
  - 50 € pour les U18 et Séniors (Soit +2 € par rapport à 2011/2012)

La remise de 5 € par enfant supplémentaire d'une même famille est maintenue.

La gratuité à partir du 4<sup>ème</sup> enfant d'une même famille est maintenue.

- Proposition d'adoption du montant des cotisations :

**Vote pour : 21**

**Vote contre : 0**

**Abstentions : 0**

- Le montant des cotisations est adopté à l'unanimité.

### 5/ Renouvellement des membres du conseil d'administration

Conformément aux dispositions prévues par l'article 6 des statuts de l'association, un tiers des membres du comité de direction est renouvelé chaque année.

Le conseil d'administration se composant de 15 membres, pour cette année, les membres sortants sont :

- M Deniau Eric
- M Gaudron Sébastien
- M Baranger Bernard
- M Proux Jacky
- M Bergeault Hervé

Sur leur demande, Messieurs Gaudron et Baranger ne souhaitent pas renouveler leur mandat de membre du comité de direction.

Le président de séance présente les nouveaux candidats souhaitant intégrer le conseil d'administration sur les 5 places vacantes:

- M Deniau Eric
- M Proux Jacky
- M Bergeault Hervé
- M Caraty David
- M Tournemiche Nicolas

En l'absence de nouveaux membres souhaitant se porter candidat, la liste des membres éligibles est arrêtée et le vote est organisé selon les dispositions de l'article 6 des statuts de l'association.

- M Deniau Eric
  - **Vote pour** : 21
  - **Vote contre** : 0
  - **Abstentions** : 0
- M Proux Jacky
  - **Vote pour** : 21
  - **Vote contre** : 0
  - **Abstentions** : 0
- M Bergeault Hervé
  - **Vote pour** : 21
  - **Vote contre** : 0
  - **Abstentions** : 0
- M Caraty David

- **Vote pour** : 21
- **Vote contre** : 0
- **Abstentions** : 0
- M Tournemiche Nicolas
  - **Vote pour** : 21
  - **Vote contre** : 0
  - **Abstentions** : 0

Les candidats sont donc tous élus à l'unanimité nouveaux administrateurs de l'ESMC pour les 3 années à venir.

Une première réunion du nouveau conseil d'administration sera organisée le 30 juin 2012 afin d'élire les membres de son bureau.

### 6/ Questions diverses.

Le président donne la parole aux membres présents qui posent leurs questions.

#### **Question 1:**

Quel accompagnement pourrait être envisagé envers les entraîneurs non titulaires du diplôme d'éducateur qui se sentent un peu « limités » dans l'exercice de leur mission (nature des exercices à mettre en place lors des entraînements, outils pédagogiques leur permettant d'évoluer dans leurs méthodes, accompagnement et évaluation d'autres entraîneurs, etc) ?.

#### **Réponse du président de séance :**

Un ensemble d'outil pédagogique sera mis en place par Jérôme BIARD, nouvellement titulaire du diplôme d'éducateur de niveau 1.

Ces outils (programmation, méthodologie et exercices d'application) seront mis à disposition des éducateurs des catégories U9 à U13 pour leur permettre d'assurer au mieux leur mission.

Par ailleurs, un accompagnement par Jérôme pourra être mis en place lors de séances d'entraînement, afin d'évaluer les méthodes et application des outils fournis, pour permettre à chacun d'évoluer.

#### **Question 2:**

Les manifestations qui se sont déroulé cette année seront-elles organisées l'an prochain (Tournoi du 1er mai, Bal, Concours de boules, ect) ?

#### **Réponse du président de séance :**

L'ensemble des manifestations réalisées cette année sera repris la saison prochaine.

#### **Question 3:**

Y aura-t-il réellement une entente la saison prochaine avec les clubs de Ligueil, Bossée et Sepmes, et si oui, qu'est-il envisagé ?

### Réponse du président de séance :

Les effectifs actuels de certaines catégories peuvent être à la fois insuffisant pour certains club et trop nombreux pour d'autres, à l'image de nos U13 cette année, où il était difficile de constituer un groupe de 11 joueurs à chaque rencontre.

Partant de ce constat et afin de permettre aux enfants de pouvoir jouer (pour les clubs où l'effectif est insuffisant dans certaines catégories) et avoir des temps de jeu convenables (pour les clubs où les effectifs sont trop nombreux dans certains niveaux), il serait préférable de constituer effectivement une entente avec les clubs de Ligueil, Bossée et Sepmes.

Concernant le club de Manthelan, l'entente permettrait de stabiliser la catégorie U15, pour laquelle l'effectif prévisionnel est de 7 joueurs, ce qui est insuffisant pour un jeu à 11.

Une réunion est prévue le samedi 23 juin prochain entre les clubs concernés pour déterminer l'avenir d'une telle entente et convenir des modalités.

Un compte rendu sera fait lors de la réunion du conseil d'administration du 30 juin. Ce compte rendu sera diffusé par voie d'affichage.

A 21 heures et 05 minutes, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance et invite les participants à partager un moment de convivialité autour d'un barbecue.

Le président de séance

Alain DENULLY

Le secrétaire de séance

Nicolas TOURNEMICHE